

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Installations de chauffage et de conditionnement d'air de certaines institutions scientifiques

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des Bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a autorisé le lancement de la procédure de passation d'un marché public concernant la gestion des installations de chauffage et de conditionnement d'air dans certains bâtiments des institutions scientifiques fédérales.

L'objet du dossier est de republier un nouveau marché de services pour la gestion technique et la garantie totale des installations de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air dans les 9 bâtiments concernés afin de permettre la continuité des services des bâtiments des Musées et des Archives et afin d'augmenter la durée de vie de ces installations et ce, sous forme d'un marché qui sera divisé en 7 lots.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be